DOSSIER DE CONSULTATION MARCHE DE FOURNITURE ACQUISITION D'UN PREAU/ABRI PERMANENT (membrane textile)

Règlement de consultation

Acheteur:

Commune de HANVEC Place du Marché 29460 HANVEC TEL: 02-98-21-93-43

Personne responsable de la consultation

Marie Claude MORVAN, maire Courriel: mairie.hanvec@wanadoo.fr

Télécopie: 02.98.21.94.97

Objet de la consultation

Fourniture d'un préau/abri pour le centre de loisirs communal.

Durée du marché

La durée du présent marché est de 6 mois à compter de la date de notification.

La commande sera passée entre mai et juin 2015, le prix unitaire donné dans la réponse tient compte de cette date, <u>il ne donnera pas lieu à actualisation.</u>

Lieu d'exécution et de livraison

Centre de loisirs, Place du 18 juin 1940 29460 HANVEC

<u>Généralités</u>

Le centre de loisirs souhaite s'équiper d'un abri permanent pour protéger les enfants du soleil et de la pluie, en cas d'activités extérieures.

L'abri sera implanté dans la cour du centre de loisirs et ne sera relié à aucun bâtiment.

Caractéristiques principales du préau/abri

Préau/abri permanent en membrane textile

Solide et pérenne dans le temps

Le projet devra tenir compte de la charge de vent.

Dimensions: minimum 25 m² / maximum 36 m² (faire plusieurs propositions si possible)

Prévoir système afin d'éviter les rideaux d'eau de pluie en périphérie

Pas d'éclairage

Préciser dans votre offre :

- la dimension de la structure (L x l x H)
- les caractéristiques techniques de la membrane
- les caractéristiques techniques de la structure porteuse
- la résistance au vent
- la durée de la garantie constructeur
- le délai de livraison

Division

Il sera fait d'un lot unique.

Délai d'exécution

Date prévisionnelle de passation de commande : fin mai ou début juin 2015 Livraison souhaitée au plus tard 1^{ère} semaine de juillet

Conditions relatives à la consultation

Le paiement interviendra en une seule facture, après installation du préau.

Pénalités

Lorsque le délai contractuel d'exécution est dépassé par le fait du titulaire, celui-ci encourt, sans mise en demeure préalable, des pénalités de l'ordre de 100€ HT/jour de retard de livraison et de mise en service du matériel.

Modalités de détermination des prix

Les prix sont réputés comprendre toutes les charges fiscales, parafiscales et autres frappant obligatoirement la prestation ainsi que tous les frais afférents à la réalisation des documents (main d'œuvre, déplacement, ...) ainsi qu'au conditionnement, à l'assurance, au transport jusqu'au lieu de livraison.

Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction :

• Du prix : 55 %

• De la qualité technique : 35 %

• Du délai de livraison : 10 % (à indiquer dans votre offre)

Conditions de délai

Date limite de réception des offres : 22 mai 2015 à 12h00

Sur les enveloppes, la mention suivante devra y figurer : « CONSULTATION PREAU CENTRE DE LOISIRS - NE PAS OUVRIR»

Renseignements:

Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre administratif et technique peuvent être obtenus :

Mairie de HANVEC Place du marché 29460 HANVEC

Correspondant: Madame Jennifer PORHEL ou Monsieur Raymond LE GUEN

Téléphone: 02 98 21 93 43

Courriel: mairie.hanvec@wanadoo.fr